

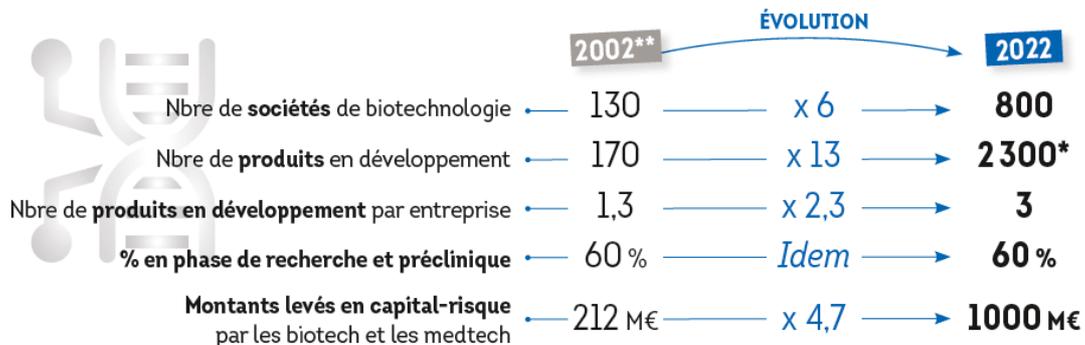
« Panorama France HealthTech 2022 de France Biotech »

Une filière solide avec de forts enjeux de recrutements et de financements

Paris, le 17 février 2023. France Biotech, l'Association des entrepreneurs de l'innovation en santé, présente aujourd'hui le « Panorama France HealthTech 2022 », étude annuelle dédiée aux start-up et PME françaises des technologies innovantes de la santé, en partenariat avec **Bpifrance**, la banque publique d'investissement, **Citeline**, fournisseur de solutions de business intelligence et d'analyse de données, **Euronext**, première bourse paneuropéenne, et **EY**, leader mondial de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Cette étude a été réalisée avec le soutien de **CRF Assurances**, spécialiste des risques encourus par les entreprises de biotechnologies, medtech et en numérique en santé ainsi que celui du réseau des pôles de compétitivité en santé.

« Cette 20ème édition du Panorama témoigne de la forte dynamique entrepreneuriale de la filière HealthTech et illustre le long chemin parcouru depuis 20 ans. Aujourd'hui, nous sommes dans un contexte macro-économique incertain et nous devons répondre collectivement à différents enjeux pour renforcer l'attractivité de la France : réintroduire de la politique industrielle dans l'innovation en santé sur le territoire, accélérer les parcours de développement des innovations, repenser la prise en charge par le système de santé pour apporter le plus rapidement possible ces solutions aux patients et aux professionnels. Le déploiement de France 2030 est une opportunité que nous devons saisir ensemble pour répondre à ces ambitions. » explique **Franck Mouthon, président de France Biotech.**

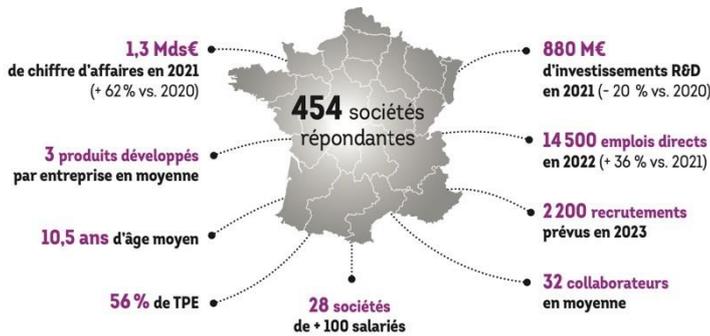
QUELQUES INDICATEURS SUR LA MATURITÉ DES ENTREPRISES DE BIOTECHNOLOGIE



* Estimation du pipeline global des biotech françaises.

** Source : Panorama France Biotech / Deloitte (2002)

Aujourd'hui, la filière HealthTech compte environ 2600 entreprises dont 800 biotech, 1440 medtech et 400 sociétés de numérique en santé et Intelligence Artificielle. L'écosystème compte 50 000 emplois directs et indirects sur le territoire et développe plus de 4 000 innovations en santé contribuant à la bonne santé des citoyens.



Pour cette édition 2022, 454 sociétés HealthTech ont participé à l'enquête. Ces sociétés ont généré un chiffre d'affaires d'1,3 Md€ en 2021, en hausse par rapport à 2020 et représentent 14 500 emplois directs. Les besoins en compétences et ressources humaines s'annoncent forts en 2023 avec 86% des entreprises comptant recruter de nouveaux collaborateurs, représentant ainsi 2 200 recrutements cette année.

« En revanche, 53% des entreprises anticipent des difficultés pour recruter et pour trouver des profils adaptés, en particulier pour les activités d'informatique et bio-informatique, de bioproduction, d'assurance qualité ainsi que pour les affaires réglementaires. » **explique Chloé Evans, adjointe au directeur général, en charge des études sectorielles et des relations internationales.**

Les entreprises de HealthTech gagnent en maturité : elles développent en moyenne 3 produits et ont 10,5 ans d'ancienneté. Bien que 56% demeurent des TPE, elles comptent en moyenne 32 collaborateurs (+28% vs. 2021) et 28 d'entre elles comptent aujourd'hui plus de 100 salariés.

4 points à retenir sur l'écosystème HealthTech en développement

1. Un écosystème mature

→ Focus sur les sociétés de biotechnologies

Les sociétés de biotechnologies sont au nombre de 800 et possèdent près de 2300 produits en cours de développement. Leurs approches technologiques sont très diverses avec des molécules dites « biologics » ou « biomédicaments » (anticorps, thérapies géniques, cellulaires...) représentant plus de 50% des produits en cours de développement. De plus, en 2022, 22% des produits possèdent le statut de médicament orphelin versus 16% en 2021.

→ Focus sur les medtech

Les entreprises du dispositif médical et de diagnostic, au nombre de 1440 (source : *Panorama Snitem 2021*), gagnent en maturité avec une moyenne de 3 produits par société en 2022. 56% d'entre elles sont désormais au stage de commercialisation (+ 6 points vs. 2021).

En 2022, les contraintes réglementaires ont eu un fort impact sur la filière et figurent en deuxième position des préoccupations des entrepreneurs après le financement avec 50% des sociétés concernées. Néanmoins, sous réserve d'une adoption par le Parlement Européen, le projet de prolongation des délais de mise en conformité du nouveau règlement MDR (Medical Device Regulation), proposé par la Commission Européenne en janvier 2023, est perçu comme un signal positif pour l'industrie.

→ Focus sur le numérique en santé

Les sociétés de numérique en santé proposent des solutions très diversifiées avec de multiples applications, la télémédecine et la télésurveillance faisant partie des domaines clés, suivi du diagnostic digital. Le domaine d'affaires privilégié par les sociétés en santé numérique demeure l'achat hospitalier, puis le remboursement de solutions ou dispositifs médicaux digitaux par l'Assurance Maladie. Ces sociétés bénéficient d'un accès plus rapide au marché que les biotechnologies, 75% d'entre elles sont en phase de commercialisation.

L'entrée dans le droit commun de la télésurveillance représente une belle avancée pour le secteur mais les modalités techniques et tarifaires ne doivent pas entraver le déploiement de solutions digitales.

2. Une activité partenariale forte

« Sur la période 2018 – 2022, la France (derrière le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Suisse) se classait à la 4ème place des partenariats biopharmaceutiques sur le continent européen. Les accords partenariaux ont atteint des niveaux record en 2021 et 2022 avec 162 transactions signées. Un tiers des alliances portaient sur des accords R&D en oncologie (suivi de la neurologie et des maladies infectieuses) et les nouvelles approches technologiques, dont les biomédicaments, deviennent plus courantes. A noter également que plus de la moitié des partenariats se situent aux stades précliniques, et cette proportion a augmenté pour atteindre 71% en 2022. » **Daniel Chancellor, directeur, "Thought Leadership" et Consulting, Citeline.**

3. Un fort soutien de l'État pour la filière HealthTech en 2022

Bpifrance a soutenu les acteurs de la HealthTech à hauteur de 535 M€ sur 2022, un budget en hausse par rapport à 2021 (300 M€ hors programme Covid-19). L'année 2022 a aussi marqué le déploiement du plan France 2030 avec l'attribution de 215 M€ au total, dont 40 M€ versés à 12 projets dans les biothérapies et la bioproduction, 92 M€ à 31 projets pour la stratégie d'accélération santé numérique, 55 M€ à 13 projets pour les maladies infectieuses émergentes et risques NRBC, et, enfin, 28 M€ dans le cadre du plan DM (Dispositif Médical).

Bpifrance poursuit également sa politique d'investissements dans les sociétés HealthTech à hauteur de 460 M€ dont 245 M€ en fonds propres investis au capital de sociétés de HealthTech (vs 158 M€ en 2021) et 215 M€ dans des investissements de fonds HealthTech en 2022.

« Nous savons à quel point l'enjeu de la souveraineté sanitaire est stratégique et, Bpifrance, opérateur du Plan France 2030, a encore accéléré sa mobilisation en faveur de l'innovation et de la transformation du secteur de la santé. En renforçant notre continuum de soutien à l'industrie et à l'innovation en santé sur l'ensemble de la chaîne de valeur – avec les stratégies d'accélération santé ; le renforcement des dispositifs d'industrialisation; le Plan Deeptech pour stimuler la recherche ; les fonds d'investissement dédiés à la santé, etc. – notre objectif vise à faire émerger des champions français capables d'emmener l'écosystème dans leur sillage, d'améliorer la santé des Français et d'exporter les innovations françaises à l'étranger. » indique **Paul-François Fournier, directeur exécutif Innovation de Bpifrance.**

4. Financement : la HealthTech française se démarque dans un contexte complexe malgré un coup de froid sur les marchés financiers en 2022

« L'année 2022 est plus contrastée avec des points bas qui n'avaient pas été atteints depuis longtemps sur l'ensemble des zones géographiques. Compte tenu des difficultés observées sur les marchés financiers, les sociétés ont décalé leurs introductions en bourse et se sont davantage tournées vers les fonds d'investissements pour soutenir leur croissance. Au niveau mondial, les financements dans le secteur de la santé atteignent 30 milliards d'euros en 2022 contre 55 milliards d'euros en 2021 soit une chute de 47% et un retour à un niveau proche de 2017 » explique **Cédric Garcia, partner chez EY.**

Après deux années exceptionnelles (2020 et 2021) pour les sociétés HealthTech malgré la crise sanitaire, le financement de ces entreprises retombe au niveau pré-Covid. Dans ce contexte, la France devient le 1^{er} pays européen en montants levés et le 2^{ème} en nombre d'opérations. Au total, 2,6 Mds € ont été levés en 2022 en capital (+14% vs 2021) dont 1,8 Mds € levés en capital-risque. Ce dernier représentait 68% des sources de financement de la HealthTech en France en 2022.

Bien qu'en déclin par rapport à 2021 en nombre d'opérations, le financement par le capital-risque a été le mode de financement privilégié par les sociétés en 2022. Dans le prolongement de l'année 2021, l'année 2022 démontre que les HealthTech européennes sont en mesure de lever des montants significatifs pour soutenir leur développement. Au niveau national, 1,8 Md € ont été levés en 2022, marquant une légère hausse par rapport à 2021 (1,6 Md €), cependant les opérations ont été plus concentrées (108 vs 125).

Concernant les opérations de refinancement sur les marchés Euronext¹, 1,6 Md € ont été levés en 2022 dont 695 M€ à Paris, marquant une légère baisse par rapport à 2021 (1,8 Md €), et une concentration plus importante des opérations (39 vs 47). Révélateur d'un contexte de marché plus complexe, le format des refinancements a aussi évolué favorisant des opérations resserrées et plus rapides à l'image des 20 placements privés enregistrés en 2022, dont 7 *Accelerated Bookbuildings* et 7 augmentations de capital réservés. Cette année, les actionnaires particuliers ont pu bénéficier à 5 reprises d'une nouvelle pratique de marché, leur permettant de souscrire à une tranche dans le cadre de placements privés via l'offre PrimaryBid².

Ralentissement des introductions en bourse sur les valeurs de la HealthTech

A fin 2022, 129 entreprises HealthTech (dont 77 françaises) sont cotées sur les marchés d'Euronext, et représentent une capitalisation boursière de 45,0 Mds€ (vs 53,3 Mds€ en 2021). En un an la capitalisation boursière des HealthTech françaises est passée de 10,9 Mds€ à 6,1 Mds€.

« Dans un contexte macroéconomique troublé, nous avons ainsi enregistré sur Euronext une baisse du nombre de nouvelles cotations de HealthTech avec 7 cotations en 2022, dont 6 en France, pour un total de 198 M€ levés. Cependant, les investisseurs ont poursuivi activement leur soutien aux sociétés les plus matures – affichant des résultats cliniques et commerciaux de qualité - et accompagné 39 opérations de refinancements pour 1,6 Md€. » conclut **Guillaume Morelli, head of Listing France, Portugal and Spain.**

¹ Euronext regroupe les places boursières d'Amsterdam, Bruxelles, Dublin, Lisbonne, Milan, Oslo et Paris.

² PrimaryBid est une société anglaise offrant une plateforme qui connecte les particuliers aux placements privés en cas de placements accélérés d'actions primaires ou secondaires. En France, Primarybid a des accords avec Boursorama, Bourse Directe et EasyBourse.

A cette occasion, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche « *Le volet santé de France 2030 baptisé « Innovation Santé 2030 » prévoit 7,5 milliards d'euros pour faire de la France un pays leader en innovation de santé. Ce budget permet de financer des programmes de recherche, creuset d'innovations en santé et de structurer la recherche en santé autour de bioclusters, d'IHU et de RHU. La recherche et l'innovation en santé sont également une affaire de talents, et nous mettons tout en œuvre pour les former, les attirer et les maintenir sur le territoire. Les objectifs fixés par le président de la République sont à notre portée et le Panorama France Healthtech démontre que vous contribuez à cette dynamique. »*

François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention a déclaré : « *Nous pouvons nous féliciter du chemin parcouru par la HealthTech française ces dernières années ! Encourager et soutenir l'innovation en santé, c'est faire résolument le choix d'améliorer notre réponse aux besoins de santé de nos concitoyens sur tout le territoire. Telle est l'ambition que nous portons pour les Français. Les perspectives sont aujourd'hui immenses pour soigner mieux et continuer à inventer ensemble les solutions de demain. Notre engagement aux côtés de l'écosystème restera donc total dans les années à venir, c'est tout le sens du plan France 2030 qui porte déjà ses fruits dans le champ de la santé. »*

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie : « *Je suis fier de notre écosystème de healthtech qui a gagné en maturité, su recruter un plus grand nombre de salariés, mettre au point des solutions qui sont désormais au stade de la commercialisation et qui s'affirme aussi sur les marchés internationaux. Dans un contexte inflationniste historique, de tensions géopolitiques et de crise énergétique en Europe, le soutien public est d'autant plus crucial. Nous continuerons à accompagner les start-up et PME innovantes en santé pour les aider à grandir et à valoriser leur recherche en France. »*

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications : « *Célébrer nos plus belles pépites françaises dans la HealthTech est une fierté. L'écosystème de la biotech depuis 2002 n'a cessé d'évoluer : nous sommes passés de 130 à 800 sociétés, et de 212M à plus d'un 1Mds d'euros levés ! Nos HealthTech sont présentes partout sur le territoire et renforcent par leur présence et leur développement l'attractivité et la souveraineté sanitaire de la France. Continuer de faire émerger des champions français dans ce domaine, c'est l'objectif du Gouvernement pour répondre aux grands défis de la société ».*

Pour télécharger le Panorama France HealthTech 2022, cliquez [ICI](#)

Contact presse : Florence Portejoie, [FP2COM](#), fportejoie@fp2com.fr, Tél : 06 07 76 82 83

A propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et d'accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d'attractivité, par l'intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d'aider les start-ups et les PME de cette filière à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles *in fine* aux patients France Biotech est hébergée au sein de Parisanté Campus. <http://www.france-biotech.fr/>

A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> –
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contact presse Bpifrance : Pierre Cejka – pierre.cejka@bpifrance.fr – 06 63 78 64 21

A propos de Citeline

Citeline (une société du groupe Norstella) propose une offre complète de données et de business intelligence pour répondre aux besoins en constante évolution des professionnels des sciences de la santé dans le but de relier plus rapidement les patients aux bons traitements et inversement. Ces solutions et services orientés patients fournissent et analysent des données cruciales, quant à la prise de décision au niveau clinique, commercial, et réglementaire, ainsi que l'identification d'opportunités de croissance. Nos équipes d'analystes, de journalistes et de consultants internationaux sont à l'écoute des industries pharmaceutiques, biomédicales et médico-techniques, et couvrent tous les aspects de ces secteurs grâce à leurs connaissances pointues : les principales maladies, les essais cliniques, l'autorisation des médicaments ainsi que les prévisions de marché.

EY | Audit | Conseil | Fiscalité & Droit | Transactions

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers. Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients. Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez-vous rendre sur notre site www.ey.com

© 2021 EY & Associés
Tous droits réservés.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.
ey.com/fr

A propos d'Euronext

Euronext est un groupe leader d'infrastructure de marché pan-européen, connectant les économies européennes aux marchés financiers mondiaux, pour accélérer l'innovation et la croissance durable. Il opère en Belgique, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal. Avec près de 1930 émetteurs et représentant une capitalisation boursière totale de près de 6 300 milliards d'euros à fin décembre 2022, il dispose d'une franchise inégalée d'indices de premier ordre et d'une solide base de clients diversifiés nationaux et internationaux. Euronext gère des marchés au comptant et dérivés, réglementés et transparents et représente le plus grand centre de cotation d'obligations et de fonds au monde. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les changes, les ETF (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Le Groupe opère une chambre de compensation de classes d'actifs variés via Euronext Clearing, et des services de conservation et de règlement-livraison de titres via les dépositaires centraux d'Euronext Securities au Danemark, en Italie, en Norvège et au Portugal. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. En complément de son principal marché réglementé, Euronext gère également des marchés de croissance qui facilitent et simplifient la cotation des petites et moyennes entreprises.

A propos de CRF Assurances

Depuis 1999, CRF Assurances est spécialiste des risques encourus par les entreprises de biotechnologies, medtech et e-santé avec une expérience validée et reconnue sur les sujets de responsabilité civile exploitation, professionnelle & produit, les essais cliniques, l'assurance des dispositifs médicaux, la responsabilité des dirigeants, la protection des données et les cotations en bourse. Nous intervenons sur tout type d'entreprises depuis la phase initiale de R&D et de recherche clinique en passant par la commercialisation des produits approuvés jusqu'au développement à l'international. Nous maîtrisons également parfaitement les montages d'assurances très particuliers lors des introductions boursières en Europe ou aux USA (Nasdaq, NYSE). Nous accompagnons avec succès quelques-unes des entreprises les plus importantes du secteur ce qui fait de nous une référence dans le domaine du conseil et du courtage en assurances sur ces activités.